

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

55x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **MAISON DU TOURISME**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :
MAISON DU TOURISME - Siret : 40301280000013 – Salle Van Qué, 22 rue Raspail 13170 les Pennes-Mirabeau. Représentée par son président, monsieur Jacques Palmesani, dont les objectifs sont l'organisation de manifestations locales, des missions générales d'accueil, l'information des clientèles touristiques ainsi que le développement de l'attractivité touristique et économique du vieux village et de la valorisation du Patrimoine via notamment le moulin de Pallières, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 3 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association Maison du tourisme pour un montant de 3 500€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
Tom LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO